

Rapport de la Commission régionale des Officiels

Réunie le 18 décembre 2012 à Brioude

Etaient présents :

Michelle DESORME - Haute Loire
Michel HUGONENC - Cantal
Sandrine UHL - Puy de Dôme
David FRADY - Allier
Guy LAPORTE - Comité d'Auvergne

Le but de cette rencontre est de faire le point sur les actions menées dans les départements et en région concernant les formations, recyclages et mise en place des officiels dans les compétitions.

Une première approche est l'analyse des organisations mises en place par les responsables de chaque département.

Haute Loire : Formations et recyclages de A, B et C ont été organisés sur plusieurs sites du département (3) en 2011/2012. Fichier tenu à jour. Attente de directives régionales pour les formations.

Cantal : Les officiels du département sont presque exclusivement issus d'un seul Club (ASPTT). Formation et recyclage se font à la demande sans réunion programmée. Un officiel A est en cours d'examen pratique. Pour l'instant il n'y plus de demande de formation de « A ». Il est préconisé d'inciter les autres Clubs du département à proposer la formation d'officiels afin d'envisager la tenue de compétitions départementales interne avec un jury plus diversifié.

Puy de Dôme : Reprise en main récente de la commission départementale, mise à jour des fichiers en cours et pratiquement finalisée, une session de recyclage et de formation réalisées.

Allier : Fichier tenu régulièrement à jour et publié sur le site internet du département. 3 sessions de recyclage programmées 2 réalisées. Attente de directives régionales pour les formations.

Long échange sur la tenue des compétitions, le rôle et la qualité des officiels souhaités, les difficultés rencontrées. A part quelques erreurs, il est constaté une bonne tenue de nos Juges dans l'ensemble. Il est nécessaire de reprendre lors des recyclages les erreurs commises, sans stigmatisation. Nous sommes unanimement conscients que la qualité s'obtient par la pratique, par contre pour les compétitions importantes la participation de Juges confirmés parait incontournable. Il est constaté que le public quelquefois mieux placé (dans les gradins) voit des fautes non reprises par les juges de nage, il est vrai que les fautes sur les lignes 4 et 5 d'un bassin 8 couloirs sont moins visibles que sur les lignes de bords.

Sur la rigueur des jugements, observation de David FRADY, il est vrai que quelque fois il y a double peine, il arrive que non seulement le nageur a raté son virage il réalise une mauvaise performance et de surcroit se fait disqualifier, il faudrait pouvoir différencier le nageur qui a mal nagé par rapport au tricheur. Ceci étant, dans l'application du règlement, s'il y a faute il est normal qu'il y ait sanction. Il est convenu que ce genre de débat doit avoir lieu lors des recyclages en précisant que la nature du jugement doit tenir compte de la nature de la compétition. Les officiels A notamment doivent adapter leur jugement en fonction des enjeux, on ne juge pas un « avenir ou un poussin » en département comme un sélectionnable haut niveau.

Puis sont abordés les projets de structures de formations et de recyclages dans le but d'établir des directives régionales. Il est convenu que les officiels « A » soient de compétence régionale en ce qui concerne recyclage, formation et mise en place sur les compétitions régionales ou interrégionales. Quelques réticences partant du principe qu'un officiel pourrait plus facilement accepter une formation localement que de s'engager au niveau régional. Les premières prises en main d'une compétition par un juge A en examen pratique doivent être réalisées en département pour limiter les risques d'erreurs et les conséquences qui peuvent en résulter. Le caractère obligatoire du passage d'une épreuve d'examen sur une compétition régionale reste en réflexion. La mise à jour des listes de l'ensemble des officiels doit être maintenue dans les départements en liaison avec la région. Les formations et examens d'officiels « B » et « C » resteraient de la compétence des départements.

Il est convenu qu'une réunion des officiels « A » serait souhaitable prochainement, réunion qui aurait valeur de recyclage. La difficulté consiste à trouver une date qui convienne au plus grand nombre et par ailleurs les conditions de circulation en période hivernale sont aléatoires. En ce qui concerne les formations, il est tout d'abord nécessaire de recenser les besoins, les formations en cours au niveau des départements seraient à poursuivre dans un premier temps et selon les demandes une session de formation régionale pourrait être organisée, mais d'un avis général ces opérations seraient préférable au début du premier trimestre de la saison.

Le contenu de ces formations et recyclage est à revoir un support vidéo de qualité est vivement souhaité

N'ont pas été abordés le suivi des officiels concernant les autres disciplines.

Il est convenu de conserver des contacts, au moins par mails entre nous.

Clubs qui n'ont pas d'officiels « A » NATATION COURSE

- **ALLIER :**
 - DOMPIERRE (Nouveau Club)
 - NAUTIC CLUB MOULINOIS (water polo)
 - ASPTT MONTLUCON (Synchro)
 - CS COSNE
- **CANTAL :**
 - LA CANTALIENNE
 - AC MURAT
 - MAURIAC
- **HAUTE LOIRE :**
 - DUNIERES
- **PUY DE DÔME :**
 - CHATEL GUYON
 - CN AMBERT
 - CN COMBRILLES
 - SA THIERS (1 seule plutôt active en synchro)